



Développement
économique,
transports,
assainissement,
sport, jeunesse,
déchets...

Dossier le budget 2020

» CHANTIERS

- Travaux au Golf Sarreguemines Confluences

» AGGLO'INFOS

- Les nouveaux visages du RPAM
- La collecte des objets encombrants

» INST'AGGLO

- Des mots et des dessins



« En ces périodes difficiles induites par les crises sanitaire et économique, au cours desquelles chacun d'entre nous doit faire face à des situations jusqu'alors méconnues, nos pensées les plus chaleureuses sont dirigées avant tout vers ceux qui ont été confrontés à de pénibles épreuves pour eux-mêmes, leur famille ou leurs proches, ou doivent encore les supporter.

Dès la première annonce du Président de la République le 12 mars 2020 et la mise en place des mesures de confinement, le fonctionnement de l'Agglo a été fortement bouleversé mais a su s'adapter très rapidement pour assurer la continuité des services publics essentiels à votre vie quotidienne. Ainsi, malgré la précipitation des événements, les agents intercommunaux et les élus mobilisés à leurs côtés ont adapté sans délais les services à des contraintes fortes de fonctionnement et ont mis en sécurité les équipements et les chantiers gérés par la Communauté d'Agglomération.

Ainsi, depuis plus de quatre mois, grâce aux agents qui se sont mobilisés sur le terrain ou en télétravail, l'Agglo a pu rendre les services attendus par les habitants, tels que la collecte des ordures ménagères, les transports en commun, l'assainissement des eaux usées ou la distribution de l'eau potable. Je salue donc la capacité d'adaptation et l'engagement des agents de la fonction publique, que vous avez également salué à travers de nombreux témoignages très appréciés.

Nous savons que cette période spécifique engendre de nombreuses interrogations et demeure une source d'anxiété quant à l'avenir, notamment en matière économique. Aussi, face à ces expériences éprouvantes, nous vous faisons part de notre entier soutien et de notre très forte mobilisation en faveur de l'emploi.

Je souhaite donc que nous puissions au plus vite connaître des jours meilleurs.



Roland Roth
Président de la
Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences

sommaire

Éditorial	2
Nouvelles du conseil	3
Agglo infos	4
Le geste citoyen	8
Inst'Agglo	9
Covid 19	12
Zoom sur	14
Dossier	16
Chantiers	18
Bloc-notes	16

Tout sur le budget 2020 de l'Agglo P.11



Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - n°53 Septembre 2020

Directeur de la publication : Roland Roth Rédacteurs en chef : Sonya Cristinelli-Fraiboeuf, Jean-Claude Kratz Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Christian Hector, Aline Lett, Fabien Stenger, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - Fotolia.com Conception graphique : Titeux Communication Impression : Imprimerie sarregueminoise, Sarreguemines Imprimé sur papier 100 % recyclé - Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171 - Tirage : 31 000 exemplaires

Les nouvelles du conseil

Deux conseils communautaires se sont déroulés depuis le dernier numéro d'Entre Sarre et Blies. En voici les principaux points débattus par les élus.

ZOOM ECONOMIQUE – DOSSIER SMART

L'annonce de la vente du site Smart/Mercedes de Hambach faite par Ola Källenius, président du conseil d'administration de Daimler AG et directeur de Mercedes-Benz Cars, est forcément une très mauvaise nouvelle pour le territoire, son économie et pour toutes les familles qui dépendent de la présence de Daimler à Hambach.

Passé le choc d'une telle annonce, nous pensons avant tout à l'ensemble des coéquipiers Smart et à tous les salariés travaillant pour les sous-traitants de Smart/Mercedes, dont l'inquiétude est parfaitement légitime. Nous les soutiendrons et serons à leurs côtés pour négocier la pérennité du site et la sécurisation de leurs emplois.

Le second sentiment qui prévaut est l'incompréhension. Nous trouvons en effet regrettable que le groupe Daimler n'ait pas pris le temps d'informer au préalable les acteurs avec lesquels il travaille habituellement, et principalement les élus régionaux, départementaux et locaux. Nous sommes aux côtés de Smart depuis plus de 25 ans pour faciliter ses transformations, l'accompagner dans ses démarches administratives ou lui apporter un soutien technique et financier. Alors que nous nous sommes fortement mobilisés pour accompagner le projet d'extension de 500 M€ engagé il y a tout juste 2 ans et en cours de finalisation, nous n'aurions pas dû être écartés de ce processus décisionnel. Une telle prise de décision pouvait se discuter au préalable avec les dirigeants locaux, les partenaires sociaux, l'Etat et les collectivités locales.

L'annonce effectuée aujourd'hui doit désormais être précisée au plus vite. Il convient que le groupe Daimler soit transparent quant à une éventuelle offre de rachat pour le site de Hambach, car le projet industriel qui s'y développera devra être porté par tous les acteurs du territoire.

Nous allons donc exiger du directoire de Daimler qu'il apporte des explications claires quant à la stratégie du groupe, au projet de cession et aux garanties de pérennisation des emplois, car la crise sanitaire et ses conséquences ne sauraient expliquer à elles seules une telle décision.

Administration générale

Les membres du conseil communautaire ont décidé, à l'unanimité des voix, de constituer un groupement de commandes entre l'Agglo et ses communes membres intéressées pour choisir leur fournisseur de gaz naturel. L'objectif est de générer des économies pour toutes les collectivités grâce à l'effet de masse. Le résultat désormais connu permettra une économie moyenne de 4,5 %.

Petite enfance

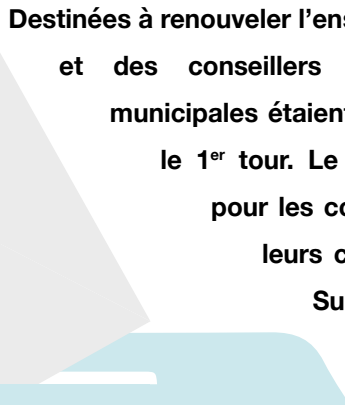
Les multi-accueils communautaires sont gérés depuis 2011 dans le cadre de contrats de délégation de service public qui ont été attribués à la société Les Petits Chaperons Rouges pour une première période de 5 ans, de 2011 à 2015, puis, après une nouvelle mise en concurrence, pour une deuxième période de 5 ans, de 2016 à 2020. L'échéance du contrat avec Les Petits Chaperons Rouges est fixée au 31 décembre de cette année. Les élus ont choisi d'approuver le principe de l'exploitation des multi-accueils dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public d'une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2021, et de valider le lancement de la procédure nécessaire au choix du prestataire.

Habitat

Dans le domaine de l'habitat, les élus ont validé le montant annuel de la cotisation de 6 762.90 € versée à l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL). Cette association accompagne gratuitement le public sur l'ensemble des préoccupations liées au logement.



Qui sont les nouveaux conseillers communautaires ?



Destinées à renouveler l'ensemble des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, les élections municipales étaient organisées en mars dernier pour le 1^{er} tour. Le second tour a eu lieu le 28 juin pour les communes n'ayant pas pu désigner leurs conseillers municipaux le 15 mars. Sur le territoire de l'Agglo, seules 3 communes étaient concernées : Kirviller, Frauenberg et Wiesviller.

Les conseillers communautaires sont les représentants des communes au sein des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont elles sont membres (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes). Le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire entre les communes membres sont déterminés en application, soit de calculs définis par le code général des collectivités territoriales, soit par un accord local entre les communes et l'EPCI. Dans tous les cas, cette répartition doit respecter un principe général de proportionnalité par rapport à la population de chaque commune membre.

Les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de plus de 1 000 habitants. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les représentants sont désignés dans l'ordre du tableau lors de l'élection des maires.

La composition de la nouvelle assemblée de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a fait l'objet d'une délibération prise le 23 mai 2019 et de délibérations des communes membres. Elle a été validée par un arrêté interpréfectoral du 23 octobre 2019. Cette composition est identique à la composition actuelle, mise en place lors de la fusion de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs le 1^{er} janvier 2017.

La nouvelle assemblée de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a élu son Président en son sein le 11 juillet 2020 et a délibéré sur le nombre de sièges de Vice-présidents, sur la composition du Bureau et celle de la Conférence des Maires, qui doit désormais être créée si le Bureau ne comprend pas l'ensemble des maires.

Nombre de sièges par commune

Sarreguemines	22
Sarralbe	5
Grosbliedestroff	4
Woustviller	3
Puttelange-aux-Lacs	3
Hambach	3
Rouhling	2
Willerwald	2
Rémelfing	2
Neufgrange	2
Hundling	2
Sarreinsming	2
Holving	2
Rémering-lès-Puttelange	2
Wiesviller	1
Bliesbruck	1
Saint-Jean-Rohrbach	1
Loupershouse	1
Lixing-lès-Rouhling	1
Hilsprich	1
Le Val de Gueblange	1
Kalhausen	1
Zetting	1
Wittring	1
Ippling	1
Woelfling-lès-Sarreguemines	1
Grundviller	1
Siltzheim	1
Blies-Guersviller	1
Blies-Ebersing	1
Frauenberg	1
Ernestviller	1
Guebenhouse	1
Kappelkinger	1
Richeling	1
Nelling	1
Kirviller	1
Hazembourg	1

**AU TOTAL CE SONT DONC
80 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
QUI SONT ÉLUS**

Des masques et du matériel de protection offerts par l'Agglo



Contre le coronavirus, le port du masque est recommandé au grand public en France et obligatoire dans les espaces publics clos et surtout dans tous les transports en commun. Afin de permettre à tous de se protéger et de respecter ce « geste barrière » indispensable à la sécurité sanitaire, la Communauté d'Agglomération a décidé d'offrir un masque lavable et réutilisable à chaque habitant du territoire. 70 000 masques ont ainsi été commandés à l'entreprise locale Car-Ita, implantée à Bitche. L'esprit communautaire a pris tout son sens en cette période difficile puisque les 38 communes qui composent l'Agglo ont chacune assuré la distribution de ces masques auprès de leurs administrés dès la fin du mois de mai.

Certains ont peut-être regretté un délai de livraison qu'ils ont jugé un peu long, mais l'Agglo est fière du choix d'une entreprise locale qui fabrique des masques de qualité à un prix très compétitif. En faisant le choix du local, la Communauté d'Agglomération s'engage dans le soutien à la relocalisation industrielle.

A côté de cela, de nombreux équipements et services publics, communaux mais aussi communautaires, ont rouvert depuis le 11 mai. Dans la logique des mesures prises par l'Agglo pour lutter contre la propagation du coronavirus et pour assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions de sécurité, une commande groupée de matériels de protection a été passée, aussi bien pour la collectivité que pour les communes membres qui souhaitaient en bénéficier. Ce matériel est destiné aux agents de l'Agglo et communaux ainsi qu'à toute utilisation que peuvent en faire les communes, notamment pour l'ouverture des écoles. Le tout a été livré mi-mai dans les communes qui ont participé à cette commande groupée.



REPÈRES

Cette commande était constituée de :

- 21 000 masques chirurgicaux
- 17 000 masques FFP2
- Plus de 100 bidons de 5 litres de gel hydro alcoolique
- 625 flacons de gel hydro alcoolique
- 57 500 gants jetables
- 70 distributeurs et stations de désinfection à pied ou automatique



Fonds Résistance pour les entreprises du territoire

Pour aider les entreprises du territoire impactées par la crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et Espace Entreprise se mobilisent pour les accompagner et leur apporter une réponse rapide, efficace et coordonnée avec tous les dispositifs d'aide mis en place par l'Etat ou la Région Grand-Est.

L'Agglo a ainsi mobilisé un fonds de 134 000 € pour permettre l'octroi de prêts de trésorerie aux petites entreprises et aux associations de moins de 20 salariés. Grâce à un effet levier dû aux cofinancements de la Région Grand-Est, du département de la Moselle et de la Caisse des Dépôts et Consignation, ce sont 536 000 € qui sont disponibles sur le territoire de l'Agglo pour ces prêts indispensables afin de passer le cap de la crise ou de relancer l'activité lors de la reprise. Les entreprises peuvent bénéficier d'un prêt de trésorerie de 5 000 à 30 000 €. Ce dispositif vient compléter ceux déjà en place pour les plus grandes entreprises et pilotés par la Région Grand Est et la Banque Publique d'Investissement France.

L'objectif de cette démarche exceptionnelle est d'assurer, sur l'ensemble du territoire du Grand Est, et quel que soit le territoire, un accompagnement équivalent aux entreprises dans le besoin. Cette démarche a été nommée : Fonds Résistance.

Contact : jm.kremer@espace-entreprise.fr / 03 87 98 75 75

#COVID19 : RÉSISTANCE : UN FONDS DE SOUTIEN AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Sur une initiative de la Région Grand-Est, avec le soutien de la Banque des Territoires, des EPCI, des Départements :

- Entreprises : soutien de 2 000 à 30 000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie
- Associations : soutien de 2 000 à 30 000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie

44 M€ POUR UN FONDS COMPLÉMENTAIRE AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

AGIR PARTOUT, AGIR ENSEMBLE, ENCOURAGER LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

CONTACT : Espace Entreprise : jm.kremer@espace-entreprise.fr ou Tél. 03 87 98 75 75

Logos: Espace Entreprise, Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Moselle, Grand Est.



Que faire en cas de perte du Sydem'pass ?

Le Sydem'pass est une carte à puce et à code barre remise à chaque foyer ou professionnel du territoire par le Sydeme. Cet outil, indispensable au bon déroulement des dotations en sacs multiflux, offre la possibilité de se rendre à n'importe quelle permanence de distribution et permet également d'accéder aux déchèteries. Chaque foyer ou professionnel dispose d'une unique carte remise par le Sydème lors des permanences de distribution ou par la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Il peut vous arriver d'égarer votre Sydem'pass...Que faire dans ces cas-là ? En cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte (attention à ne pas perforer la carte), **la seconde carte sera payante.**

Vous pouvez recevoir votre nouvelle carte Sydem'pass par courrier. Pour cela, il vous suffit de renvoyer un **chèque d'un montant de 5 € libellé à l'ordre du Trésor Public** à l'adresse du Sydeme (1 rue Jacques Callot 57 600 MORSBACH), en mentionnant votre nom, prénom et adresse. Vous pouvez également vous rendre au siège du Sydeme ou à l'accueil de la Communauté d'Agglomération. Une nouvelle carte vous sera délivrée sur place.

Les nouveaux visages du Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) de Sarreguemines

La responsable du RPAM, Fabienne KELLERMANN, a été remplacée le 1^{er} janvier 2020, suite à son départ à la retraite, par sa collaboratrice, Sandra POSSELT. Cette dernière est secondée par l'éducatrice de jeunes enfants, Fanny HENTZ, qui a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2020. Le RPAM est un lieu neutre et gratuit d'information, de conseil et d'accompagnement sur le mode d'accueil individuel, le métier d'assistant maternel et, plus généralement, les différents modes de garde du jeune enfant. Il propose également de nombreux temps d'animation dans différentes communes du territoire de l'Agglomération pour les assistants maternels, les parents et les enfants, des soirées à thème pour les assistants maternels et les parents ainsi que des formations continues pour les assistants maternels.

RPAM - Maison de l'Enfance
5 rue de la Paix à Sarreguemines
Tél. : 03 87 98 56 03
rpam@agglo-sarreguemines.fr

À compter du 1^{er} octobre 2020, les relais de Sarreguemines et de Sarralbe, tous 2 rattachés à l'Agglo, fusionneront et fonctionneront avec la même équipe.



Suivez l'Agglo sur Facebook
facebook.com/agglosarreguemines

La Médiathèque à l'heure du déconfinement



Après 2 mois de fermeture en raison de la pandémie de coronavirus, la Médiathèque a progressivement ouvert ses portes le 13 mai dernier. Elle s'est adaptée aux recommandations sanitaires, afin de garantir au maximum la sécurité des usagers.

Depuis le mardi 9 juin, les différents secteurs et collections du 1^{er} étage sont accessibles au public. Les animations sont encore temporairement suspendues, de même que les accueils de groupes, la consultation de la presse sur place et l'accès au Cybercentre. Les bibliothécaires travaillent cependant toujours avec la même exigence pour proposer aux habitants du territoire un service de qualité.

La Médiathèque a offert de nouvelles façons d'accéder à la culture...

Le « prêts-à-emporter »

Ce tout nouveau service a été mis en place en vue du déconfinement progressif. Comment cela fonctionne-t-il ? Rien de plus simple...5 étapes suffisent !

1. Recherchez dans le catalogue en ligne les documents DISPONIBLES qui vous intéressent sur www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr. Vous pouvez également appeler au **03 87 28 60 80**. Vous avez la possibilité de réserver jusqu'à 10 documents ;
2. réservez-les ;
3. attendez de recevoir un message vous annonçant que vos réservations sont prêtes ;
4. sélectionnez dans le message un créneau horaire pour venir les récupérer ;
5. présentez-vous à l'accueil et prenez vos emprunts. C'est facile !

Parallèlement à ce service de « Prêts-à-emporter », la Médiathèque vous offre également d'autres façons d'accéder à la culture.

La Book Box

Si vous n'avez pas d'idée de documents à emprunter, laissez les bibliothécaires faire une sélection pour vous ! La « Book Box » est personnalisée et respecte vos goûts et envies du moment, tout en vous offrant le loisir de vous laisser surprendre et guider dans des lectures parfois inattendues. Pour répondre au mieux à vos attentes, une fiche de renseignements est à remplir sur le site Internet de la Médiathèque ou par téléphone au **03 87 28 60 80**. Dès lors que la box est prête, vous êtes prévenus par téléphone.

Le téléchargement de livres numériques

Vous avez également la possibilité, toujours sur le site Internet de la Médiathèque, d'emprunter des livres numériques. Avant de télécharger un livre, vous êtes invité à lire, sur le site Internet de la Médiathèque, le tutoriel présentant la création d'un compte Adobe Digital Edition, nécessaire pour accéder ensuite aux contenus numériques. Si vous rencontrez des problèmes pour le téléchargement ou la lecture des ouvrages, n'hésitez pas à appeler le **03 87 28 60 81**. Vous serez guidés :

- du mardi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 18h
- le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h

Le service « Tout apprendre », qui permet l'auto-formation en ligne, reste disponible.

À SAVOIR

Les emprunts peuvent aller jusqu'à 10 documents, dont la durée de prêts courra jusqu'au 11 septembre 2020.

Pour toute réservation, il convient d'attendre une confirmation par courriel de la disponibilité des réservations. Il sera ensuite possible de réserver un créneau de retrait pour se rendre à la Médiathèque.

Les horaires de retrait sont les suivants :

- du mardi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 18h
- le samedi, de 10h à 13h et de 14h à 17h.

L'entrée se fait uniquement par la Chaussée de Louvain.

La boîte des retours est à nouveau ouverte pour que les usagers puissent y déposer les documents. Des chariots sont aussi installés à l'accueil pour y déposer les documents à restituer.

Suivant les préconisations des associations de bibliothécaires, la Médiathèque met en quarantaine pendant 10 jours les documents restitués par les usagers, afin de limiter au maximum tout risque de contagion.

Toute nouvelle inscription ou réabonnement sera gratuit jusqu'au 31 août 2020.

En cas de mobilité réduite, vous pourrez bénéficier du service de portage de documents à domicile.

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter pour recevoir toutes les informations de la Médiathèque à l'adresse suivante :

www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr rubrique "S'INSCRIRE"

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

SAINT-JEAN-ROHRBACH, EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SARREGUEMINES CONFLUENCES

A ISOLÉ 1 473 m² DE COMBLES DANS SES BÂTIMENTS :

ÉCOLE PRIMAIRE (classe CP) : 64 m ²	LOGEMENTS MITOYENS : 120 m ²
ÉCOLE MATERNELLE : 403 m ²	PRESBYTÈRE : 136 m ²
ANCIENNE POSTE : 90 m ²	ATELIER MUNICIPAL : 150 m ²
LOGEMENT ÉCOLE : 225 m ²	MAIRIE : 285 m ²

VOUS AUSSI, FAITES DE MÊME !
Contactez la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
au 03 87 28 30 36

Campagne d'isolation des combles

Pour accompagner les communes membres de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dans toutes les opérations destinées à améliorer les performances énergétiques, une campagne d'isolation des combles a été lancée en avril 2019, initiée par le Conseiller

en Energie Partagée (CEP) de l'Agglo, en partenariat avec l'entreprise sarregueminoise Cosi Habitat. Le CEP a, en amont de l'opération, consulté chaque commune pour avoir une idée du potentiel de combles à aménager (combles perdus et rampants). Cette estimation de 8 000 m² a été largement dépassée puisque 88 bâtiments communaux, soit 17 500 m² de combles, ont été isolés et permettront d'importantes économies. Toutes les demandes ayant été honorées, cette campagne pour les bâtiments publics des communes de l'Agglo est à présent achevée.

Etendue également aux particuliers depuis l'an dernier, l'opération se poursuit... Le service Confort Logement Economie de la Communauté d'Agglomération est l'interlocuteur privilégié pour toutes vos demandes et vous accompagne tout au long de votre démarche. Un tarif préférentiel a été négocié pour vous avec Cosi Habitat, près de 75 % moins cher que ceux pratiqués habituellement.



226
C'est le nombre de logements privés qui ont profité de la campagne. Cela représente 17 170 m² de combles isolés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Margot Steiner au 03 87 28 30 36.



Rénovation énergétique, tout un programme d'aides

Programme «Habiter Mieux»

Le programme Habiter Mieux sur le territoire communautaire était arrivé à échéance au 31 décembre dernier. Ce dispositif, essentiel pour aider financièrement les propriétaires bailleurs ou occupants à rénover leur logement, a été prolongé permettant ainsi de mobiliser des aides plus importantes de la part de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). L'animation du protocole Habiter Mieux est confiée au CALM qui se charge d'accompagner les particuliers dans le montage de leurs dossiers de demandes d'aides. Quatre permanences ont lieu sur tout le territoire de l'Agglo dont une tous les 4^e jeudis du mois, de 10h à 12h, à la Maison de l'Habitat. Le programme Habiter Mieux sera ensuite suivi d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat

Qu'est-ce qu'une OPAH ?

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service qui permet de favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat privé ancien.

Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées. Une OPAH se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'ANAH et la collectivité contractante. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires. L'OPAH est ensuite mise en place selon les termes fixés par la convention.

La collecte des objets encombrants

La politique de la Communauté d'Agglomération en matière de déchets repose sur trois piliers :

- 】 la prévention de la production de déchets en quantité et en nocivité ;
- 】 le réemploi ou la seconde vie des produits dans une logique d'économie circulaire et d'écologie industrielle territoriale pour nos entreprises ;
- 】 le recyclage d'un maximum de déchets, qui nous permet de trouver des exutoires pour un coût maîtrisé, en nous appuyant sur les éco-organismes investis d'une mission de service public.

Ainsi, seuls les déchets qu'il n'est ni matériellement ni techniquement possible de diriger vers une de ces voies sont pris en charge pour être incinérés ou enfouis dans des centres spécialisés. Il en va ainsi des objets encombrants collectés en porte à porte.

C'est dans cette perspective qu'en 2019 les règles de collecte des objets encombrants ont été modifiées. En effet, la mise en place de nouvelles filières de recyclage pour certains objets, dont les meubles, a fortement réduit le nombre d'objets encombrants admis lors des collectes. Il ne faut pas oublier qu'un déchet orienté vers un circuit de recyclage coûte beaucoup moins cher au contribuable et constitue un geste positif pour notre planète.

Après avoir écouté les demandes des usagers, l'Agglo propose, depuis le 1^{er} janvier 2020, une nouvelle procédure de ramassage des objets encombrants **uniquement dans les communes qui ont validé ce dispositif**.

Il n'y a plus de ramassage régulier avec un calendrier préétabli, mais seuls des ramassages sur inscription sont proposés.

Comment faire pour bénéficier de ce ramassage ?

Les habitants des communes ayant adhéré au service doivent procéder de la manière suivante :

1. appeler le service de collecte au 0800 19 18 80 pour s'inscrire ;
2. renseigner vos coordonnées (prénom, nom, adresse, numéro de téléphone) ;
3. donner la liste précise des objets encombrants que vous souhaitez présenter à la collecte (sous réserve qu'ils soient conformes aux objets acceptés). Les objets n'étant pas mentionnés lors de cet appel ne seront pas pris en charge par le service ;
4. un courrier et/ou un courriel vous sera envoyé.

Attention, il n'y a pas de nombre de passages définis. Lorsque le nombre d'objets à ramasser est suffisamment conséquent pour organiser une tournée, une date sera alors arrêtée et l'usager en sera informé par écrit.

Ce dispositif est déjà utilisé par les Sarregueminois depuis plusieurs années et donne satisfaction.

Les communes qui ont adhéré au dispositif sont les suivantes :

- 】 Bliesbruck
- 】 Blies-Ebersing
- 】 Blies-Guersviller
- 】 Ernestviller
- 】 Frauenberg
- 】 Grosbliederstroff
- 】 Grundviller
- 】 Hambach
- 】 Ipping
- 】 Kalhausen
- 】 Kappelkinger
- 】 Kirrviller
- 】 Lixing-lès-Rouhling
- 】 Loupershouse
- 】 Neufgrange
- 】 Putteltange-aux-Lacs
- 】 Rémelfing
- 】 Rémering-lès-Putteltange
- 】 Richeling
- 】 Rouhling
- 】 Saint-Jean-Rohrbach
- 】 Sarralbe
- 】 Sarreguemines
- 】 Sarreinsming
- 】 Siltzheim
- 】 Val de Gueblange
- 】 Woustviller
- 】 Wiesviller
- 】 Willerwald
- 】 Wittring
- 】 Woelfling-lès-Sarreguemines
- 】 Zetting

Quels objets sont acceptés ?

Il s'agit exclusivement de certaines catégories de déchets provenant des ménages et qui, de par leurs dimensions (objets de grandes tailles), ne peuvent être chargés dans les véhicules de tourisme et déposés en déchèterie.

Voici des exemples des déchets acceptés lors de la collecte des encombrants (cette liste n'est pas exhaustive et nos services sauront vous répondre) :

- gros électroménagers (machine à laver, réfrigérateur, congélateur, ballon d'eau chaude, ...) ;
- fûts à eau ou cuves à fioul en plastique (coupés en deux) ;
- rouleaux de moquette ;
- toboggan en plastique ;
- huisseries en PVC (fenêtres, portes) ;
- ...

Ces déchets doivent être présentés en bordure de voie publique pour faciliter le chargement. Nos agents n'ont pas le droit de pénétrer sur les propriétés privées. Les autres déchets doivent être apportés par les particuliers dans les déchèteries mises à leur disposition. Les usagers des communes qui n'ont pas souhaité bénéficier de ce service (celles qui ne sont pas citées plus haut) doivent, quant à eux, se diriger vers les déchèteries pour tous les types de déchets non collectés en porte à porte.

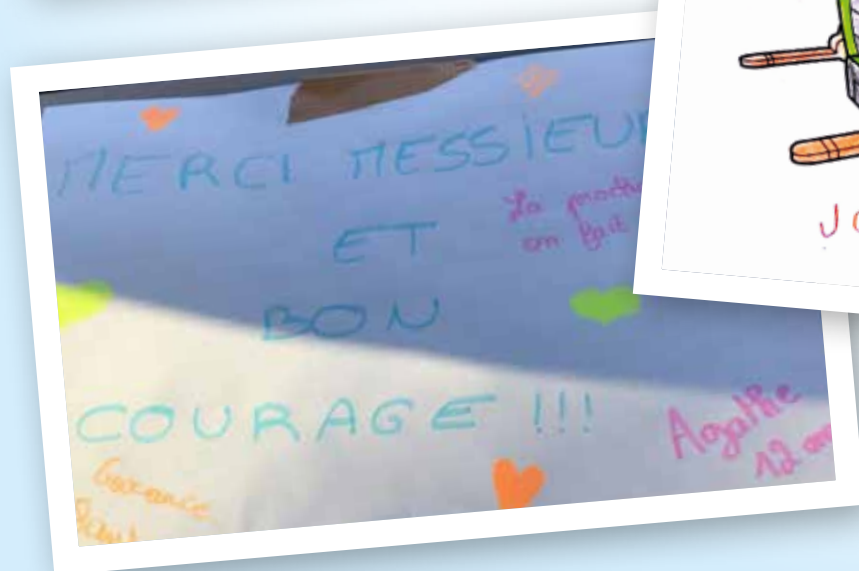
DES DESSINS ET DES PETITS MOTS...

*Des dessins, des petits mots de remerciements, du chocolat, ...
durant la période de confinement, vous avez été nombreux
à remercier les agents de collecte en décorant vos bacs
roulants de messages de soutien.*



*Ces attentions,
ils les ont affichées
dans les vestiaires,
les locaux du Centre
technique ou encore
dans leurs camions.*

*Pour nos agents, ils sont
une marque de
reconnaissance pour
leur travail.*





*Cela leur a fait chaud
au cœur et très plaisir
durant ces
8 semaines...
à notre tour de vous
remercier en leur nom !*

MERCI !!



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



POUR L'ACCÈS À NOS SERVICES



Se laver les mains
régulièrement



Saluer sans serrer la main,
éviter les embrassades



Tousser et éternuer dans son coude ou
dans un mouchoir à usage unique



Respecter une distance
d'au moins 1 mètre



Les déchets ménagers

L'Agglo a poursuivi sans discontinuer la collecte des déchets, service essentiel au maintien de la salubrité publique. Nos agents de collecte ont été fortement exposés tout au long de cette période du fait de la contamination induite par la manipulation des déchets, mais ont répondu présent. Du fait de la fermeture des centres de tri, nous avons demandé aux habitants de faire un effort durant quelques semaines en stockant les sacs orange chez eux et de ne déposer dans les bacs roulants, lors des collectes hebdomadaires, que les sacs bleus ou verts. Des tournées spécifiques de ramassage des sacs orange ont ensuite été organisées, en plus des tournées habituelles. Durant deux semaines, nos agents sont passés dans chacune des 38 communes du territoire pour mener à bien cette opération. Depuis début mai, vous pouvez à nouveau déposer les sacs orange dans vos bacs roulants, comme cela était le cas avant le confinement. Les distributions de sacs multiflux, gérées par le Sydeme ont été suspendues dès l'annonce du Président de la République mi-mars. Vous avez été nombreux à ne plus disposer de sacs afin d'effectuer un tri de qualité. Nous avons ainsi été l'un des seuls territoires à avoir mis en place une distribution de secours aux habitants des communes concernées par les permanences de dotation, en attendant la reprise de celles-ci.

L'accompagnement de l'Agglo durant le confinement...

Durant les 8 semaines de confinement dues à la pandémie par le coronavirus, la Communauté d'Agglomération a continué d'assurer ses missions. Même si l'accueil physique était fermé, les services indispensables étaient maintenus en continu.



Les transports urbains

Le service des transports urbains s'est adapté, durant le confinement, aux besoins des usagers utilisant encore les transports en commun, tout en évitant d'exposer les conducteurs. Notre priorité a été d'apporter une solution aux salariés mobilisés, aux personnes devant faire leurs courses ou se rendre à des consultations médicales, ainsi qu'aux quelques élèves ayant des parents « réquisitionnés ». Lors du déconfinement progressif, plusieurs mesures ont été prises pour accentuer les services rendus. Dans les bus et les cars, le port du masque est obligatoire pour les usagers de plus de 11 ans. A Sarreguemines, des marquages au sol à la gare routière et aux arrêts centraux du réseau, indiquant la distanciation nécessaire entre les usagers, ont été mis en place. Les bus de ville sont nettoyés et désinfectés deux fois par jour. Les cars sont également nettoyés tous les jours à notre demande par les transporteurs. Depuis le 18 mai, toutes les lignes urbaines circulent de manière habituelle comme en période de vacances scolaires.

L'assainissement

Nos installations fonctionnent 24h/24 et 7 jours/7. Les équipes sur le terrain n'ont cessé de travailler mais ont été scindées en deux afin d'éviter des contaminations importantes dans un même service. Un service d'astreinte a été mis en place durant cette période.

La distribution d'eau potable

Un plan de continuité d'activité était en vigueur avec le délégataire Véolia. L'entretien des équipements et les réparations urgentes ont été parfaitement assurés durant ces 8 semaines. A côté de cela, les autres équipements et services de la Communauté d'Agglomération se sont adaptés à la situation imposée par la crise sanitaire.

Les déchèteries

Les agents des déchèteries ou des services voiries et espaces verts ont été appelés à renforcer les équipes en place pour les tournées des déchets ménagers. Les déchèteries ont ainsi été fermées au public durant 6 semaines. Elles sont à nouveau toutes ouvertes depuis le 9 mai dernier. Toutes les filières de recyclage ayant désormais repris leur activité, tous les flux sont à nouveau autorisés. Le nécessaire a été fait pour que les gestes barrières et les distanciations sociales soient respectés dans l'enceinte des équipements.

La déchèterie professionnelle, restée ouverte durant la crise sanitaire pour les entreprises ayant signé une convention, accueille aussi les particuliers sur rendez-vous depuis le 8 juin.

Les autres équipements et les événements

Les équipements communautaires recevant du public (la piscine communautaire de Sarralbe, le Centre Nautique de Sarreguemines, le Pôle Ecole et le Centre Universitaire, la crèche « La Bulle Enchantée » à Sarreguemines et la crèche « l'Atelier des Lutins » à Hambach, la Médiathèque communautaire, les gymnases communautaires, le

Golf Sarreguemines Confluences), ont été fermés dès l'annonce du confinement. Tous ont désormais rouvert au public, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. La Médiathèque, par exemple, s'adapte à la situation en proposant aux usagers des services un peu différents (voir article page 7). Le Golf accueille les joueurs, mais de nombreuses règles sont à respecter. Les piscines communautaires sont à nouveau ouvertes depuis le 16 juin. Les créneaux se font sur rendez-vous uniquement et ce jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble des manifestations programmées par la Communauté d'Agglomération durant cette période a été annulé et certaines seront reportées à une date ultérieure.

La Maison de l'Habitat et de l'Urbanisme

Le service urbanisme a continué de traiter les dossiers et a assuré une permanence téléphonique. Cette manière de fonctionner reste d'actualité aujourd'hui et l'accueil physique n'est pas encore possible. Les permanences de nos partenaires (ADIL, EIE, CALM et MOSA) sont à nouveau assurées dans le respect des gestes barrières et des conditions sanitaires.

Les agents communautaires mobilisés

Plus généralement et en cohérence avec les dispositions édictées par les autorités gouvernementales et sanitaires, le télétravail a été mis en place pour celles et ceux des agents dont la présence dans les services ou sur le terrain n'est pas essentielle. L'activité des services administratifs s'est ainsi poursuivie à distance. Un agent d'accueil a toujours été présent pour répondre au téléphone aux heures habituelles. Au total, une très grande majorité des agents de l'Agglo a travaillé durant le confinement pour continuer à vous apporter un service de qualité. Nombreux sont ceux qui ont accepté de changer de métier pour faire face à la crise. C'est donc un réel sens du service public qui a guidé élus et agents durant cette crise sanitaire.



L'Agglo en marche vers l'expérimentation du compte financier unique

La lecture des comptes d'une collectivité locale est aujourd'hui très complexe en raison de l'existence de deux documents financiers : le compte administratif, établi par la collectivité elle-même, et le compte de gestion, produit par le comptable public. Ces deux documents présentent des données parfois répétitives et aucun ne donne une vision unifiée de la situation patrimoniale et financière de la collectivité.



La Loi de Finances 2019 ouvre la voie à un nouveau dispositif expérimental qui a vocation à devenir, dès 2023, la nouvelle présentation des comptes locaux. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences s'est portée volontaire et sa candidature a été retenue avec près de 500 autres collectivités françaises.

Quelles sont nouveautés attendues ?

Pour 2021 et 2022, un compte financier unique (CFU) se substituera, à titre dérogatoire, au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU favorisera la transparence et la lisibilité de l'information financière, il améliorera la qualité comptable, facilitera l'exercice du débat démocratique local et l'appropriation des données chiffrées par les citoyens.

Les citoyens, les élus et les partenaires disposeront d'un document moins volumineux qui se concentre sur l'information financière pertinente. Selon les premières orientations, la maquette du CFU comprendra, notamment, des informations générales et synthétiques permettant de prendre rapidement connaissance de la situation budgétaire, comptable, statistique et fiscale de la collectivité au travers de ratios financiers rénovés ; des données sur l'évolution des impôts locaux ainsi que des présentations simplifiées du bilan, du compte de résultat, de la trésorerie et de la dette.

Quel intérêt pour la Communauté d'Agglomération ?

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a également pris part à l'expérimentation de la certification des comptes publics locaux aux côtés de 24 collectivités désignées par décret interministériel : c'est-à-dire qu'un commissaire aux comptes indépendant rendra un rapport sur la régularité des comptes à partir de l'exercice 2020.

L'Agglo affirme ainsi son désir de transparence. Pour les citoyens, ces démarches sont le gage d'une information financière sincère et lisible ; pour les élus, elles garantissent des données fiables pour orienter les décisions et la bonne gestion du patrimoine et des deniers publics ; pour les partenaires extérieurs, elles offrent un signal fort de crédibilité.

En participant à cette expérimentation, l'Agglo pourra faire remonter ses observations sur ce nouveau format de compte et sur son contenu aux instances chargées d'établir le rapport que le Gouvernement devra rendre au Parlement en juillet 2022. La Communauté d'Agglomération prendra de l'avance sur les évolutions à venir et jouera un rôle moteur dans la rénovation de l'information financière au niveau national.

En résumé

A partir de 2021, l'Agglo expérimentera une nouvelle présentation de ses comptes qui se substituera aux comptes administratifs et comptes de gestion actuels : l'information financière sera ainsi rendue plus accessible, plus complète et plus transparente.

L'Agglo aux côtés des communes pour soutenir l'investissement local

Avez-vous déjà vu un panneau « fonds de concours » aux couleurs de l'Agglo sur la façade d'un immeuble de votre commune ou à proximité d'une route ? C'est ainsi que l'on peut identifier l'un des 237 projets d'investissement communaux soutenus par la Communauté d'Agglomération depuis 6 ans.

Ce « fonds de concours » est en réalité une enveloppe ouverte à hauteur de 180 000 € par commune sur la période 2014-2019 pour subventionner tous types de dépenses d'équipement (travaux de voirie, constructions et réhabilitations de bâtiments communaux, achat de mobilier et de véhicules...).

Au travers de ce fonds, la Communauté d'Agglomération encourage donc le développement des équipements communaux au plus proche des citoyens.

Quelques exemples de projets soutenus

- ▶ Création et aménagement de salles communales à Bliesbruck (100 000 €), Hazembourg (90 000 €), Grundviller (11 369 €), Kalhausen (50 567 €), Sarreguemines-Beausoleil (50 000 €), Sarreinsming (74 350 €), Zetting (70 000 €)
- ▶ Aménagement de rues à Blies-Ebersing (180 000 €) et Blies-Guersviller (44 093 €)
- ▶ Création d'une aire de jeux pour enfants à Woustviller (73 078 €), Rémelfing (40 000 €) et Puttelange-aux-Lacs (22 000 €)
- ▶ Restructuration et aménagement de la mairie de Woelfling-lès-Sarreguemines (170 000 €)
- ▶ Travaux divers de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à Holving (6 908 €), Hundling (8 930 €), Kirviller (11 000 €), Nelling (38 702 €), Guebenhouse (3 757 €)
- ▶ Création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Lixing-lès-Rouhling (35 100 €)
- ▶ Création d'un centre de santé infirmier à Wittring (38 726 €)
- ▶ Implantation d'un service d'accueil pour enfants autistes à l'ancienne mairie de Rémelfing (5 000 €)
- ▶ Réfection et aménagement d'églises à Saint-Jean-Rohrbach (7 000 €), Sarreinsming (8 000 €), Siltzheim (7 478 €), Grundviller (1 638 €), Guebenhouse (9 314 €), Kirviller (2 200 €), Lixing-lès-Rouhling (105 000 €), Rémering-lès-Puttelange (11 074 €)

Des financements plus insolites

- ▶ Installation d'un orgue à Frauenberg (8 341 €)
- ▶ Réfection des ruines du château de Frauenberg (115 449 €)
- ▶ Restauration de la flèche nord de l'église Saint-Martin de Sarralbe (90 000 €)
- ▶ Achat et mise en place d'un alambic à Guebenhouse (8 510 €)



Le budget 2020 de la Communauté d'Agglomération

Administration générale // 18,8 M € (soit 14,97 %)

La Communauté d'Agglomération intervient dans de multiples domaines : les crèches, le service d'incendie et de secours, l'aire d'accueil des gens du voyage et l'aire de grand passage, la fourrière animale... Ce sont près de 300 fonctionnaires à votre service, répartis dans une dizaine de sites. Chaque année, l'Agglo aménage également de nouvelles pistes cyclables ou améliore la lutte contre les inondations.

13,4 M€ de fonctionnement / 5,4 M€ d'investissement

Solidarité intercommunale // 17,5 M € (soit 13,94 %)

L'Agglo reverse aux communes une partie de la fiscalité professionnelle qu'elle perçoit, après déduction du coût des compétences transférées par les communes. Il s'agit d'une dépense obligatoire. De plus, l'Agglo a librement décidé de verser une dotation de solidarité à toutes ses communes membres et de prendre en charge une partie des contributions de péréquation imposées aux communes par l'Etat. L'intercommunalité subventionne également des investissements communaux par l'intermédiaire d'un fonds de concours.

15,9 M€ de fonctionnement / 1,6 M€ d'investissement

Assainissement // 17,3 M € (soit 13,76 %)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Agglo est seule compétente pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées. En plus des 650 kilomètres de réseau, l'Agglo gère 13 stations d'épuration et 7 lagunes pour les 22 000 abonnés du service. Les différents ouvrages d'épuration de l'Agglo traitent chaque année plus de 10 millions de m³ d'effluents. L'Agglo gère aussi le contrôle des systèmes d'assainissement autonomes.

9,0 M€ de fonctionnement / 8,3 M€ d'investissement

Ordures ménagères et déchets // 12,5 M € (soit 9,94 %)

L'Agglo assure le service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés pour les 65 976 habitants, ainsi que pour les professionnels et les administrations : cela passe par la collecte en porte-à-porte et par l'apport volontaire en conteneur ou dans l'une des six déchèteries communautaires. Elle poursuit depuis plusieurs années des objectifs ambitieux de réduction et de recyclage des déchets, en collaboration avec le SYDEME à qui elle délègue leur traitement. Plus de 40 000 tonnes de déchets sont collectées et traitées chaque année, soit 603 kg par an et par habitant.

10,7 M€ de fonctionnement / 1,8 M€ d'investissement

Transports // 7,1 M € (soit 5,65 %)

La régie communautaire des transports dispose de 19 bus qui sillonnent le territoire de l'Agglo et facilitent vos déplacements au quotidien : ces véhicules réalisent au total plus de 400 000 km chaque année et 2 millions de titres de transport sont vendus. L'Agglo gère également le pôle d'échange multimodal sur le site des gares routière et ferroviaire de Sarreguemines.

6,0 M€ de fonctionnement / 1,1 M€ d'investissement



Le budget global 2020 de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est de 125,4 millions d'euros, somme consacrée au fonctionnement des services et équipements publics, ainsi qu'aux nombreux investissements.

Les principaux investissements prévus pour 2020

Développement économique

34,6 M € (soit 27,55 %)

Le développement économique est au coeur des missions de la Communauté d'Agglomération. Depuis sa création, l'Agglo gère 11 zones industrielles et commerciales et favorise l'implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et de richesses pour l'ensemble du territoire. L'extension de l'Europole 2 à Hambach, de la ZAC de Woustviller et de la zone industrielle de Sarreguemines est encore en cours.

8,4 M€ de fonctionnement
26,2 M€ d'investissement

Interventions et subventions

8,0 M € (soit 6,36 %)

Les différentes interventions de l'Agglo permettent de réduire le coût de certains services publics dont elle a la charge et d'apporter une aide sous forme de subventions aux acteurs institutionnels et associatifs qui concourent au dynamisme du territoire (Université de Lorraine, Université populaire, Office du Tourisme, Mosaik-Cristal TV, associations étudiantes, culturelles et sportives...). L'Agglo verse aussi des aides à des propriétaires bailleurs et occupants pour la rénovation de l'habitat.

7,8 M€ de fonctionnement
0,2 M€ d'investissement

Jeunesse, culture et sport

8,7 M € (soit 6,87 %)

Le Centre Nautique de Sarreguemines, la piscine de Sarralbe, la Médiathèque de Sarreguemines et le réseau de lecture publique ainsi que le Golf de Sarreguemines sont des équipements de la Communauté d'Agglomération. L'Agglo gère aussi un réseau de sept gymnases et construit actuellement un nouveau complexe sportif, Avenue de la Blies à Sarreguemines.

6,6 M€ de fonctionnement
2,1 M€ d'investissement

Eau potable // 1,2 M € (soit 0,95 %)

La gestion du service d'eau potable est la toute dernière compétence transférée à l'Agglo depuis le 1^{er} janvier 2020. L'intercommunalité a délégué cette compétence à une société et l'exerce aussi par l'intermédiaire de syndicats, mais elle reste responsable du développement du réseau et des équipements de production. N'oublions pas que cette prise de compétence a permis de réduire le prix de l'eau de 14,8 cts HT par m³ pour une bonne partie des communes.

6,6 M€ de fonctionnement
2,1 M€ d'investissement

TOUT LE TERRITOIRE



Aménagement de nouvelles pistes cyclables
› 500 000 €



SARREGUEMINES

Travaux au Pôle universitaire
› 230 000 €

Isolation du gymnase Kieffer
› 210 000 €



Extension et réhabilitation du gymnase Jean Jaurès
› 912 000 €



Construction du bâtiment de médecine nucléaire dernière tranche
› 2,3 M €



Travaux sur la station d'épuration de Sarreguemines
› 413 000 €



Réhabilitation de la station de prétraitement de l'abattoir
› 650 000 €



SAINT JEAN ROHRBACH

Renaturation du Mühlgraben
› 280 000 €



SARRALBE

Réhabilitation de la déchèterie dernière tranche
› 188 000 €



GROSBLIEDERSTROFF

Aménagement de l'avenue marchande
› 352 000 €



HAMBACH

Aménagement Europole 1
› 1,7 M €
Aménagement Europôle 2
› 7 M €



ROUHLING

Aménagement du golf
› 367 000 €

Plusieurs travaux vont débuter cet été dans deux gymnases communautaires

Gymnase Henri Nominé

Des travaux de rénovation énergétique ont été entrepris au mois de juin. Ils se sont traduits par le remplacement des verrières et de l'exutoire de fumée en toiture ainsi que par l'isolation thermique par l'extérieur des façades en polystyrène. Des travaux de zinguerie et la pose d'une clôture rigide avec portail et portillon d'accès à l'arrière du gymnase compléteront ces travaux, encore en cours, dont le montant s'élève à **95 407 € HT**.

La fin du chantier est prévue avant la rentrée de septembre prochain.

Gymnase Jean Jaurès

Des travaux de rénovation partielle ainsi qu'une extension sont prévus dans ce gymnase. En effet, la création de locaux de rangement d'une surface de 102 m² mais également la rénovation de 2 vestiaires existants sont programmés sur 12 mois.

Au début du mois de juillet, les travaux ont ainsi démarré par la construction de l'extension qui permettra la création des locaux de rangement, mais aussi d'une entrée pour le public qui n'existait pas jusqu'alors. Durant 1 an, les travaux se poursuivront pour réhabiliter les vestiaires ainsi que les sanitaires. La fin du chantier, dont le montant est de **926 342,85 € HT**, est prévue en effet pour juin 2021.



D'autres travaux sont sur le point de s'achever...

Construction d'un giratoire et d'un parking poids lourds rue Robert Pax à l'Europôle 1

Afin d'éviter un engorgement certain au niveau de l'accès au pont franchissant l'autoroute A4 (liaison Europôle nord et sud), l'Agglo a décidé la création d'un giratoire et d'un parking poids-lourds situés rue Robert Pax à Hambach.

Les travaux entamés cet hiver consistent à réaliser du terrassement en déblais/remblais, à mettre en place les réseaux secs et humides, à poser des bordures et à mettre en œuvre des enrobés.

Le chantier, attribué à l'entreprise Adam TP suite à un appel d'offres, a été mis en pause lui aussi en raison de la crise sanitaire. Il a redémarré fin avril et sera achevé dans les semaines à venir. Le montant total de l'opération est de **1 492 971,56 € HT**.

Travaux d'aménagement au Golf Sarreguemines Confluences

Travaux d'aménagement du parking

Il devenait nécessaire d'aménager l'espace attenant au bâtiment principal du Golf Sarreguemines Confluences, afin d'améliorer la circulation des usagers (environ 450 membres aujourd'hui) mais aussi la sécurité et l'accessibilité lors du ramassage des ordures ménagères et des livraisons.

C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération a choisi de réaliser 12 places de parking et une plateforme bétonnée pour les poubelles, mais également une aire de retournement de 18 m de diamètre.

Ces travaux comprennent du terrassement, de la pose de réseaux eaux usées et eaux pluviales, de la voirie et de la mise en œuvre d'enrobés. Suite à un appel d'offres, c'est l'entreprise Wittmeyer de Siltzheim qui a été retenue pour la réalisation du chantier. Ce dernier a débuté en mars et a été mis en pause à cause de la crise sanitaire. Les travaux repris fin mai sont achevés.



Travaux de drainage trous 6 et 9

Ces travaux ont été réalisés aux mois d'avril et de mai derniers par les entreprises Wittmeyer et Dgreen.

Déplacement du départ du trou 16

Pour des raisons de sécurité, le départ du trou 16 a été déplacé. Ces travaux ont débuté en novembre 2019 et se sont achevés au courant du mois de juin.

Ils comprennent :

- des travaux de confortement des berges de l'étang d'arrosage avec des enrochements ;
- des travaux d'abattage et de débroussaillage ;
- des terrassements généraux pour un nouveau départ ;
- la mise en place d'un système d'arrosage sous le nouveau départ ainsi qu'une extension du réseau ;
- la réalisation du nouveau départ ;
- la réalisation d'une liaison après le nouveau départ ;
- des travaux de mise à niveau sur le rough ;
- la pose d'un filet de protection de 4 m de hauteur ;
- le prolongement de la clôture sur 60 m le long du chemin de promenade ;
- le démontage de l'ancien départ après mise en service du nouveau ;
- l'aménagement du départ avec la confection d'une dalle, la pose d'une poubelle ,d'un banc et la plantation d'un arbre tige.

L'aménagement de 10 départs, la réalisation d'une prairie fleurie, des travaux de drainage et de curage de fossés le long du trou n°12 ainsi que diverses études et travaux complètent ce programme de réalisations au Golf pour cette année.





Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

99 rue du Maréchal Foch - BP 80805 • 57208 SARREGUEMINES CEDEX
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)

Accueil Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31
contact@agglo-sarreguemines.fr - www.agglo-sarreguemines.fr



Médiathèque Communautaire

4 Chaussée de Louvain - 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 28 60 80 - Fax : 03 87 09 31 42

www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr



mardi : 10h - 12h et 14h - 19h • mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 14h - 18h • vendredi : 12h - 18h • samedi : 10h - 17h
Horaires d'été (juillet - août) : mardi : 10h - 12h et 14h - 19h
mercredi, jeudi et vendredi : 14h - 17h • samedi : 10h - 17h

Golf Sarreguemines Confluences

1 allée du Golf - 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 27 22 60 - Fax : 03 87 27 22 61

golf.sarreguemines@confluences.co • www.golf-sarreguemines-confluences.com



Piscine communautaire de Sarralbe

Rue Goethe - 57430 Sarralbe - Tél. : 03 87 97 80 55



LES DÉCHÈTERIES

Déchèterie de Sarreguemines

Route de Bitché - 57200 SARREGUEMINES - Tél. : 07 89 86 10 20

Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50
- mardi au vendredi de 10h à 12h50

Déchèterie de Rouhling

Rue Hallingen - 57520 ROUHLING - Tél. : 06 77 44 00 13

Avril à octobre

- lundi et samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50
- mardi au vendredi de 13h30 à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50
- mardi au vendredi de 14h à 16h50

Déchèterie de Woustviller

Impasse de la Nature - 57915 WOUSTVILLER - Tél. : 06 77 44 00 82

Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50
- mardi au vendredi de 14h à 16h50

Déchèterie de Zetting

Route de Dieding - 57905 ZETTING - Tél. : 06 77 44 99 58

Avril à octobre

- mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 17h50

Novembre à mars

- mardi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 16h50
- mercredi de 9h à 11h50

Déchèterie de Sarralbe

Lieu-dit "Schachen" (entre Sarralbe et Holving - accès par la RN 656
vers le stand de tir) - Tél. : 06 73 59 37 13

Avril à octobre

- mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50

Novembre à mars

- mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50

Déchèterie professionnelle

Chemin du Bruchwies - 57200 SARREGUEMINES - Tél. : 06 79 94 50 16

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 11h50 et de 13h à 15h15
- jeudi de 8h à 11h50 et samedi de 8h à 13h45

Les autres numéros utiles

Sarreguemines Tourisme

11 rue du Maire Massing BP 50339
57203 SARREGUEMINES Cedex
Tél. : 03 87 98 80 81 - Fax : 03 87 98 25 77
contact@sarreguemines-tourisme.com
www.sarreguemines-tourisme.com

Sarreguemines Confluences Habitat

3 rue Alexandre de Geiger BP 61101
57216 SARREGUEMINES Cedex
Tél. : 03 87 95 06 44 - Fax : 03 87 98 46 41
www.opf-sarreguemines.fr

Centre Universitaire

13 Rue Alexandre de Geiger - 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 72 74 98 85
stephanie.leitner@univ-lorraine.fr
christine.peiffer@univ-lorraine.fr

Université Populaire Sarreguemines Confluences

Pôle École - 1 Place Jeanne d'Arc - 57200 Sarreguemines
Tél. : 03 87 09 39 81
upsc@wanadoo.fr - www.upsc-asso.fr

RPAM Sarreguemines

5 rue de la Paix - 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 98 56 03 - Fax : 03 87 95 44 02
rpam@agglo-sarreguemines.fr

RPAM Sarralbe

21 rue des Tisserands - 57430 SARRALBE
Tél. : 03 87 97 85 92 - ram.ccal@orange.fr

Multi-accueil « L'Atelier des Lutins »

Europôle - Rue Robert Schuman - 57910 HAMBACH
Tél. : 03 87 09 00 95 - Fax : 03 87 02 10 80
atelier.deslutins@lpcr.fr

Multi-accueil

« La bulle enchantée »

2 rue de l'Abbé Louis Verdet - zone industrielle
57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 83 22 19 04 - sarreguemines.labulle@lpcr.fr

Espace Entreprise

27 rue du Champ de Mars
57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 98 75 75 - Fax : 03 87 98 27 27
espace-entreprise@espace-entreprise.fr
www.espace-entreprise.fr

Centre Nautique

Avenue de la Blies
57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 95 03 30